



COMPTE RENDU

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MOBILITES – CAMPUS 3 – 22/06/2023

Dernière mise à jour du document : 12/07/2023

Présents : Ameylie Bourasseau (Campus 30), Philippe Brutus, Eddy Godelle, Laurent Jeanpierre, Frédérique Leconte (CLM), Olivier Maquaire (Campus 30), Hugues Mignotte

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'université de Caen Normandie élabore actuellement un plan de mobilité regroupant tous les campus. Initialement établit uniquement pour les déplacements des personnels, l'université de Caen Normandie a souhaité intégrer également les déplacements des étudiants. L'objectif principal du plan de mobilité est de réduire l'usage de la voiture individuelle, tout en prenant en compte les différentes contraintes personnelles ou liées à l'environnement de travail/d'étude.

Le projet est piloté par Campus 30, la mission développement durable de l'université. Le plan de mobilité doit être composé d'un état des lieux et d'un plan d'actions chiffré. Pour établir l'état des lieux, l'université s'est basée sur le diagnostic réalisé dans le cadre de la candidature au Label DD&RS, ainsi que sur les travaux réalisés par les étudiants. Ces informations ont été complétées par les résultats d'une enquête sur les habitudes de déplacements à destination des personnels et des étudiants, et diffusée entre le 27 mars et le 8 mai.

L'université a souhaité co-construire le plan d'actions avec les usagers des campus : les étudiants et les personnels. Ainsi, des groupes de travail ont été organisés dans chaque campus, caennais et distants, soit un total de 13 groupes de travail. Conscients de l'absence des étudiants durant cette période de l'année, il est prévu de diffuser une concertation en ligne, durant le mois d'octobre, afin de donner la parole aux personnes n'ayant pu se libérer durant les groupes de travail.

Ce plan de mobilité doit être transmis à l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) concernée. Les résultats obtenus et les actions à mettre en place seront transmis à Caen-la-Mer.

TEMPS D'ECHANGES

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le principal point noir des transports en commun desservant le campus 3 est l'allongement du trajet. Le campus est desservi par le tramway, dont le temps de trajet vers le centre-ville est d'une trentaine de minutes. Certains usagers prennent des car Nomad, qui ne passent pas directement par le campus 3. Ils sont donc obligés de s'arrêter vers les Rives de l'Orne et de prendre un autre moyen de déplacement pour se rendre sur le campus 3.

Le campus 3 n'est plus desservi par le même tramway que le campus 2, comme c'était le cas avec l'ancienne ligne de tramway. Les personnes se rendant sur les campus 2, 4 ou 5 doivent prendre une correspondance, soit à l'arrêt Resistance Saint-Jean, soit à l'arrêt Copernic. Cette contrainte n'est pas pratique car il existe des incertitudes quant au bon fonctionnement du second tramway à prendre.

Une petite dizaine d'enseignants chercheurs se rendent sur le campus 2 régulièrement.









Les transports en commun ne sont donc pas privilégiés pour se rendre sur les autres campus, notamment lorsque les usagers ont des réunions ou des événements importants.

LA PRATIQUE DU VELO

Les pistes cyclables

Les pistes cyclables menant vers le C3 sont sécurisées, mise à part quelques endroits :

- Pour se rendre sur le C3 en partant du C2, les cyclistes doivent rejoindre une piste cyclable en passant par un grand carrefour assez dangereux (en haut de la cavet). Dans cette zone se trouve les travaux de la ZAC Hauts de l'Orne ;
- Près de la préfecture, il y a un croisement dangereux (boulevard Maréchal Leclerc);
- Entre la Place de la Mare et la Place Saint-Sauveur, les cyclistes doivent rouler avec les voitures ;
- Vers le CHU, les cyclistes doivent rouler avec les voitures ;
- La piste cyclable présente dans la rue de la Guérinière n'est pas entretenue,

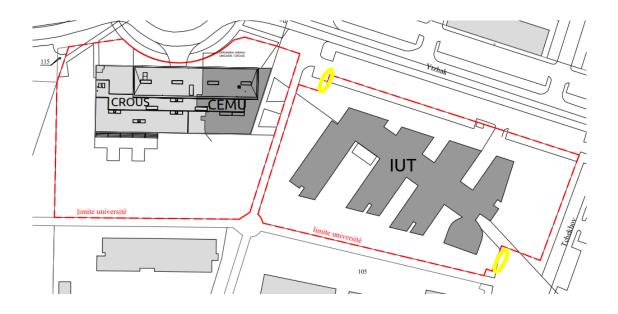
Plusieurs projets d'aménagements sont prévus pour répondre à ces problématiques.

Stationnement des vélos

Le campus 3 fait face à deux types de problèmes : un problème de sécurité, et un problème d'emplacements couverts

Un premier projet d'installation d'abris pour vélos sécurisés a déjà été évoqué en 2021. Des devis ont été demandé à plusieurs prestataires.

Lors de ce groupe de travail, il a été décidé d'installer deux abris pour vélo avec des arceaux, en remplacement des râteliers déjà installés, comme suit :



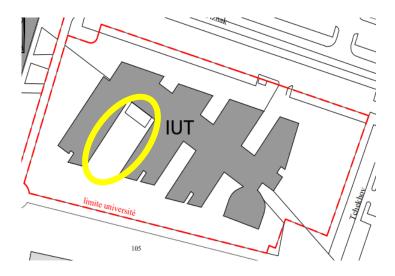
Par la suite, un aménagement du patio du bâtiment principal est également envisagé. Ce patio permettrait d'avoir un espace sécurisé grâce à un portail déjà présent.











Si l'offre d'emplacements vélos augmentent, cela va inciter de nouvelles personnes à venir en vélo.

La station de réparation de vélos a été installée dans le patio sécurisé. Elle est donc très peu utilisée car les cyclistes doivent entrer dans le bâtiment avec leur vélo, pour se rendre à la borne. Cette borne devra, si possible, être réinstallée à côté d'un abri à vélos.

Aménagement pour les cyclistes

L'un des freins à la pratique du vélo est le besoin de se changer, voire de se doucher. Une douche est installée dans la salle en face du patio sécurisé. La réhabilitation de cette douche pourrait être un projet à MT.

Des casiers sont déjà installés à l'IUT mais ces casiers ne sont pas utilisables car ils ne sont pas homologués vigipirate.

La sensibilisation

Les animations doivent être organisés après la rentrée, pour éviter de surcharger les étudiants avec trop d'informations. L'idée serait d'organiser un événement pour l'inauguration des deux abris à vélos, avec un atelier de réparation vélos, et d'autres types d'animation.

Vélisol peut également encadrer des balades à vélo entre le C1 et le C3, dans le cadre d'ateliers de remise en selle.



http://developpement-durable.unicaen.fr